

La liturgie comparée... au secours de l'orthodoxie de l'anaphore d'Addai & Mari

Un Document romain qui s'est fait remarquer (signé le 20.07.2001)

«[...] La question principale pour l'Église catholique [...] concernait le problème de la validité de l'Eucharistie célébrée avec l'anaphore de Addai et Mari, l'une des trois anaphores traditionnellement en usage dans l'Église assyrienne d'Orient. L'anaphore de Addai et Mari est singulière du fait que, depuis des temps immémoriaux, elle est utilisée sans récit de l'Institution.

L'Église catholique, sachant qu'elle considère les paroles de l'Institution eucharistique comme partie intégrante et donc indispensable de l'anaphore ou prière eucharistique, a conduit une étude longue et approfondie à propos de l'anaphore de Addai et Mari d'un point de vue historique, liturgique et théologique, au terme de laquelle, le 17 janvier 2001, la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi* est parvenue à la conclusion que cette anaphore pouvait être considérée comme valide. Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a approuvé cette décision.

La conclusion en question repose sur trois arguments principaux.

① En premier lieu, l'anaphore de Addai et Mari est l'une des plus anciennes anaphores, remontant aux prémises de l'Église. Elle a été composée et utilisée avec l'intention claire de célébrer l'Eucharistie dans la pleine continuité de la Dernière Cène et selon l'intention de l'Église. Sa validité n'a jamais été mise en cause officiellement, ni en Orient, ni dans l'Occident chrétien.

② En second lieu, l'Église catholique reconnaît l'Église assyrienne d'Orient comme une authentique Église particulière fondée sur la foi orthodoxe et sur la succession apostolique. L'Église assyrienne d'Orient a également conservé la plénitude de la foi eucharistique en la présence de notre Seigneur sous les espèces du pain et du vin, ainsi que dans le caractère sacrificiel de l'Eucharistie. C'est pourquoi, dans l'Église assyrienne d'Orient, bien que celle-ci ne soit pas en pleine communion avec l'Église catholique, se trouvent "de vrais sacrements, principalement, en vertu de la succession apostolique: le sacerdoce et l'Eucharistie" (*Unitatis redintegratio* 15).

③ Enfin, les paroles de l'Institution de l'Eucharistie sont de fait présentes dans l'anaphore de Addai et Mari, non pas sous la forme d'une narration cohérente et *ad litteram*, mais de manière euologique et disséminée, c'est-à-dire qu'elles sont intégrées aux prières d'action de grâce, de louange et d'intercession qui suivent [...]» (publié dans *L'Osservatore Romano* du 26 octobre 2001, p. 7).

Les deux approches méthodologiques en théologie sacramentelle

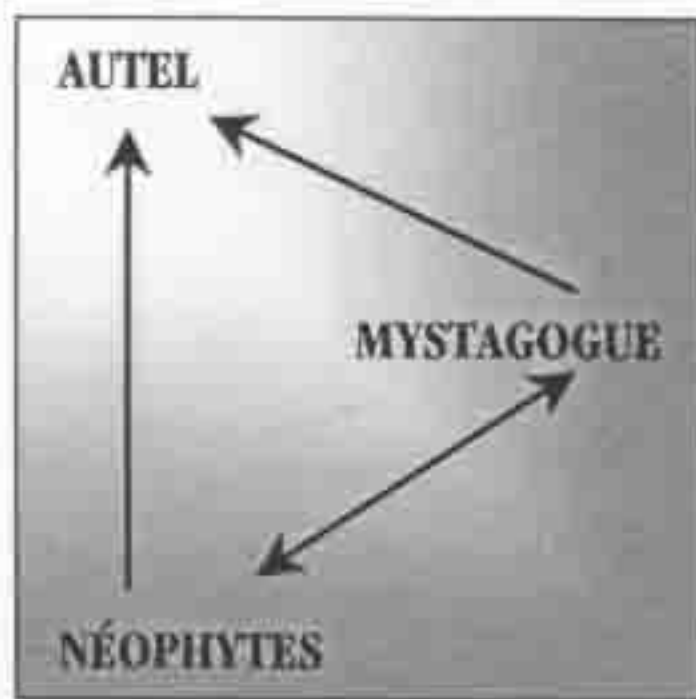


1. La méthodologie sacramentelle du 1^{er} millénaire: ÉTUDIER L'EUCARISTIE "à l'église / EN ÉGLISE" (AMBROISE DE MILAN & C.)



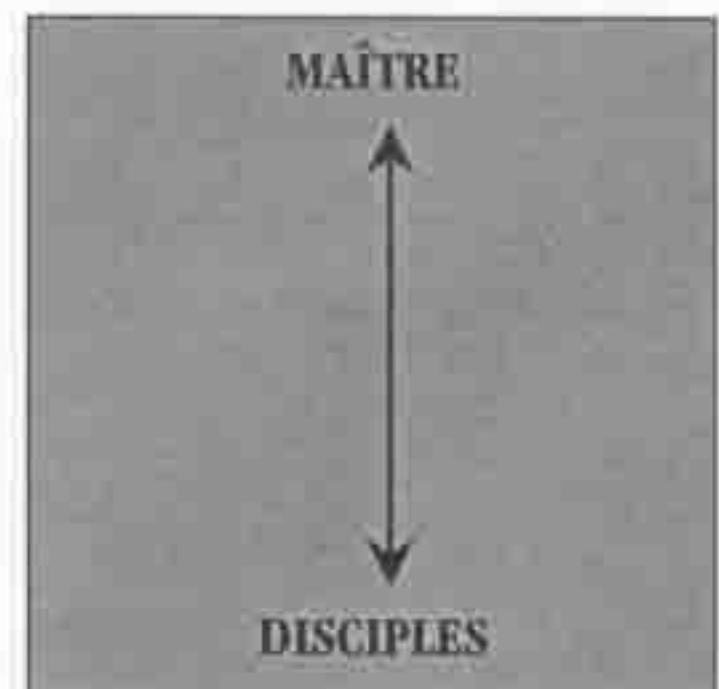
2. La méthodologie sacramentelle du 2^{ème} millénaire: ÉTUDIER L'EUCARISTIE "À L'ÉCOLE" (PIERRE LOMBARD & C.)





S'adressant à ses néophytes AMBROISE (*De sacram.*, 4,21) s'exprime ainsi: «Veux-tu savoir comment par les paroles celestes l'on consacre? Fais attention aux paroles. Le prêtre dit:»:

PIERRE LOMBARD, le père de la Scolastique, se pose la même question qu'Ambroise («Veux-tu savoir comment par les paroles celestes l'on consacre? Fais attention aux paroles. Le prêtre dit:»). Mais la réponse qu'il donne n'est plus la même, car en répondant il insère un écran qui lui permettra de n'entrevoir que ce qui s'accorde avec sa systématique.



[ÉPICLÈSE SUR LES DONNÉS] Accorde-nous que cette offrande soit approuvée, spirituelle, agréable, car elle est la figure du corps et du sang de NSJC, [RÉCIT DE L'INSTITUTION] qui la veille de sa passion, prit du pain dans ses mains saintes, leva les yeux au ciel, vers toi, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, rendit grâce par la prière de bénédiction, le rompit et le donna rompu à ses apôtres et disciples en disant: "Prenez et mangez-en tous, car ceci est mon corps qui va être rompu pour vous". [...] De même, il prit aussi le calice après la cène, la veille de sa passion, leva les yeux au ciel, vers toi, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, rendit grâce par la prière de bénédiction, et le donna à ses apôtres et disciples en disant: "Prenez et buvez-en tous, car ceci est mon sang. [...] Chaque fois que vous ferez ceci, vous ferez mémorial de moi jusqu'à ce que je revienne".

[ANAMNÈSE] Faisant donc le mémorial de sa très glorieuse passion, de sa résurrection des enfers et de son ascension au ciel, nous t'offrons cette hostie sans tache, cette hostie spirituelle, cette hostie non sanglante, le pain saint et le calice de la vie éternelle;

[ÉPICLÈSE SUR NOUS] et nous te demandons et te prions d'accepter cette oblation par les mains de tes anges sur ton autel d'en haut, comme tu as daigné accepter les dons de ton serviteur le juste Abel, le sacrifice de n/ père Abraham et celui que t'a offert ton grand-prêtre Melchisédech.

[ÉPICLÈSE SUR LES DONNÉS] Accorde-nous que cette offrande soit approuvée, spirituelle, agréable, car elle est la figure du corps et du sang de NSJC, [RÉCIT DE L'INSTITUTION] qui la veille de sa passion, prit du pain dans ses mains saintes, leva les yeux au ciel, vers toi, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, rendit grâce par la prière de bénédiction, le rompit et le donna rompu à ses apôtres et disciples en disant: "Prenez et mangez-en tous, car ceci est mon corps qui va être rompu pour vous". [...] De même, il prit aussi le calice après la cène, la veille de sa passion, leva les yeux au ciel, vers toi, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, rendit grâce par la prière de bénédiction, et le donna à ses apôtres et disciples en disant: "Prenez et buvez-en tous, car ceci est mon sang. [...] Chaque fois que vous ferez ceci, vous ferez mémorial de moi jusqu'à ce que je revienne".

[ANAMNÈSE] Faisant donc le mémorial de sa très glorieuse passion, de sa résurrection des enfers et de son ascension au ciel, nous t'offrons cette hostie sans tache, cette hostie spirituelle, cette hostie non sanglante, le pain saint et le calice de la vie éternelle;

[ÉPICLÈSE SUR NOUS] et nous te demandons et te prions d'accepter cette oblation par les mains de tes anges sur ton autel d'en haut, comme tu as daigné accepter les dons de ton serviteur le juste Abel, le sacrifice de n/ père Abraham et celui que t'a offert ton grand-prêtre Melchisédech.

Devant le cas étrange posé par Addaï théologiens et liturgistes occidentaux ne croient pas à leurs yeux. Pourquoi?

❶ PIERRE LOMBARD († 1160): «La consécration, par quelles paroles se fait-elle? Fais attention aux paroles: *Accipite et edite ex eo omnes: hoc est corpus meum*; et de même: *Accipite et bibite ex eo omnes: hic est sanguis meus*» (*Sententiae* 4,8,4).

❷ ST THOMAS D'AQUIN († 1274): «... si un prêtre prononçait seulement les paroles en question [càd les paroles "Hoc est corpus meum" et "Hic est calix sanguinis mei"] avec l'intention de produire ce sacrement, il réaliserait sûrement ce sacrement, car l'intention ferait comprendre ces paroles comme étant prononcées *ex persona Christi*, même si cela n'était pas exprimé par les paroles qui précèdent [càd les autres paroles du récit de l'institution, ainsi que les autres paroles du canon]» (*Summa Theologiae* 3,78,1,4).



❸ PIERRE BATIFFOL (†1929): «... les paroles de l'institution sont pour nous, théologiens, la forme qui consacre: elles sont nécessaires et elles suffisent pour opérer la conversion; donc, en bonne logique, l'épiclese n'ajoute rien à leur vertu, et elle ne saurait achever ce qui est déjà parfait» (*RevCIFr* 55 [1908] 524).

❹ MAURICE DE LA TAILLE (†1933): «Le sacrifice s'accomplit par la seule consécration. Par rapport à la consécration l'épiclese n'a aucune efficacité et elle n'est pas non plus nécessaire, bien qu'elle ait été instituée d'après un dessein savant et qu'elle ait une collocation appropriée» (*Mysterium fidei*, Thèse 34).

❺ Le syllogisme de BERNARD BOTTE (†1980): (M) Pas d'anamnèse sans récit de l'institution; (m) Or Addaï a bien une anamnèse; (C) Donc Addaï doit avoir, ou du moins avoir eu, un récit de l'institution!

NB: récit disparu par faute de copiste (ignorant ou distrait) !?! ou omis à cause de la discipline de l'arcane !?! etc... etc...

Mais... "contra factum non valet argumentum".

Le manuscrit de Mar ʿEšaʿya publié dans *OCP* 32 (1966): toujours pas de récit de l'institution! (cf texte pp. 14-15)



INCIPIIT CANON ACTIONIS

**LA PRIÈRE EUCHARISTIQUE:
DE LA COMPRÉHENSION ARTICULÉE
DU 1^{er} MILLÉNAIRE
À LA COMPRÉHENSION DÉARTICULÉE
DU 2^{ème} MILLÉNAIRE**



*Vere dignum
Sanctus*

CANON MISSÆ

*Te igitur
Memento Domine
Communicantes
Hanc igitur
Quam oblationem*

Qui pridie...
HOC EST CORPUS MEUM.
HIC EST CALIX SANGUINIS MEI.

*Unde et memores
Supra quæ
Supplices
Memento etiam
Nobis quoque
Per quem hæc omnia
Per ipsum*

Comment raccorder le plus ancien texte connu da Addaï & Mari avec le Document romain?

HISTORIQUE D'UNE RECHERCHE SUR LA GENÈSE ET LA STRUCTURE DE L'ANAPHORE

**Une méthodologie apparentée à l'intuition de Baumstark:
un principe et un postulat**

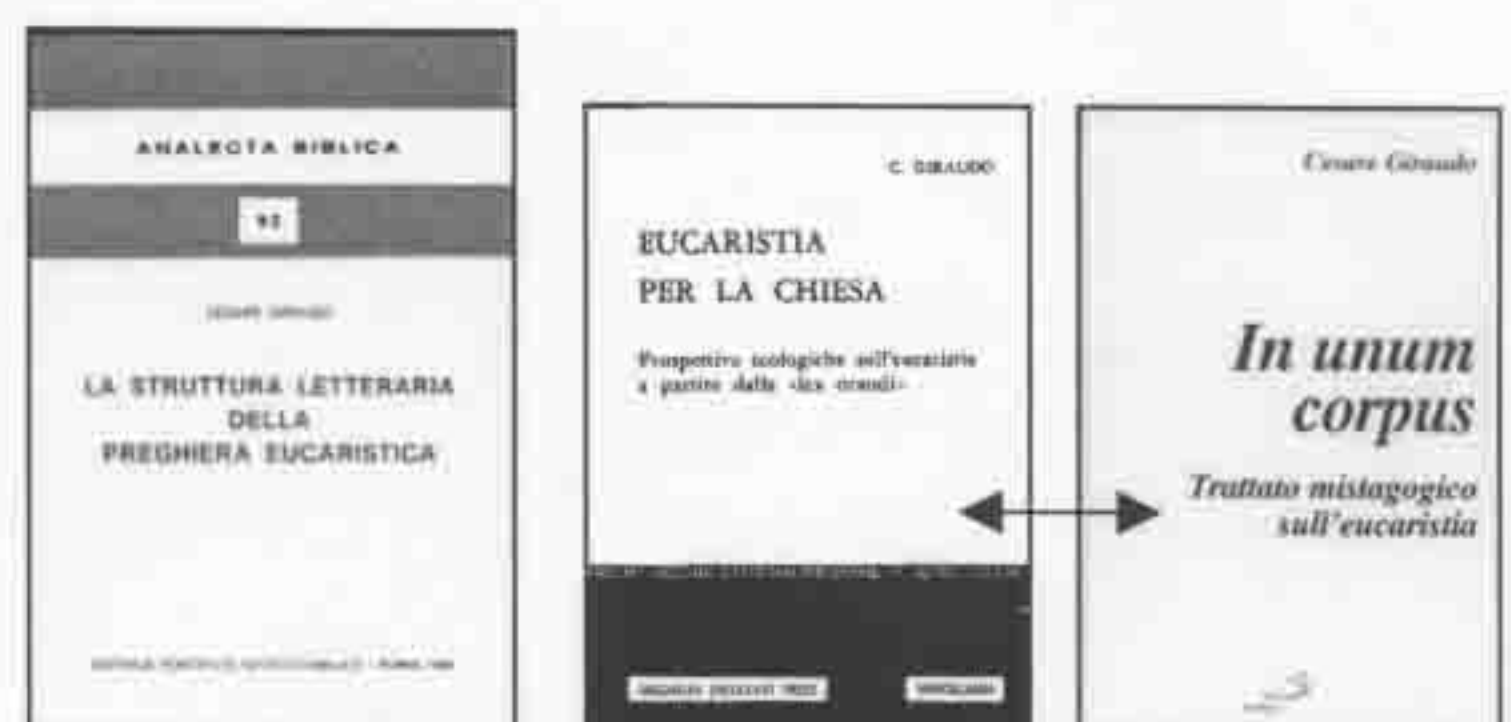
LE PRINCIPE: Ainsi que la géologie, la linguistique et la biologie tirent leurs conclusions des stratifications vérifiables, respectivement, au niveau de la croûte terrestre, du langage et des espèces vivantes, **de même les formes liturgiques** d'une époque donnée, en raison de leur structure et de leur agencement, nous permettent de découvrir leur propre genèse historique (cf GIRAUDD, *La struttura letteraria della preghiera eucaristica*, 1981, pp. 4-7.9).

LE POSTULAT MÉTHODOLOGIQUE: «La recherche se présente comme une étude littéraire motivée par un intérêt théologique. Les problèmes théologiques seront notés, mais ne pourront être traités *ex professo*, étant donné que l'étude se propose en tant que **préliminaire d'ordre littéraire à d'autres recherches plus spécifiquement théologico-dogmatiques**» (GIRAUDD, *La struttura letteraria della preghiera eucaristica*, 1981, p. 8).

«Avant d'exposer, à l'aide d'un choix typique de textes, le cadre théologique d'où ressort la dynamique de l'eucharistie, je propose un **postulat méthodologique** que j'énonce aussitôt. Si nous voulons revenir à la théologie dynamique, telle qui transparait à la lecture des mystagogies des Pères, nous devons **faire abstraction – du point de vue méthodologique, et donc pour un temps limité, càd tant que dure une phase spécifique de la recherche – des résultats auxquels a abouti la spéculation théologique du 2^{ème} millénaire**, laquelle s'est axée exclusivement sur ce qui constitue le spécifique de l'eucharistie. En pratique: nous devons **faire abstraction méthodologique – càd pour un temps limité – du fait de la présence réelle et de la doctrine de la transsubstantiation** qui y est associée. Il faudra considérer tout d'abord la dynamique eucharistique en ce qu'elle a de commun et d'analogue avec d'autres moments de l'œconomie du salut. En effet le rapport entre une célébration rituelle et un événement unique de salut – dans le cas spécifique, entre la célébration de l'eucharistie et l'événement du Christ mort et ressuscité – ne doit pas être regardé comme un cas unique et exclusif. Nous verrons en fait qu'il a des parallèles précis dans l'œconomie aussi bien vétéroque néotestamentaire non eucharistique. La **recupération des dimensions théologiques**, dont on aura momentanément fait abstraction pour des raisons méthodologiques, se fera alors que nous aurons enrichi notre perspective théologique d'horizons inattendus» (GIRAUDD, *Eucaristia per la Chiesa*, 1989, pp. 32-33).

LE PRINCIPE: «Ce sont surtout les formes de l'action liturgique et **les textes liturgiques** d'une époque donnée qui, par leur structure et par leur agencement, devront eux-mêmes nous renseigner sur le développement historique dont ils sont le résultat, **tout comme la géologie** tire ses conclusions des stratifications observables de la croûte terrestre» (A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, 2).

LE POSTULAT MÉTHODOLOGIQUE: «... il est bien entendu que **la liturgie comparée devra toujours se garder des idées préconçues et, avant tout, des suppositions que l'on serait tenté de faire en théologien**, par esprit de système. Ce **postulat** est une conséquence de la place que nous assignons à la liturgie comparée dans l'ensemble des sciences. Loin de nous la pensée d'insinuer qu'une contradiction soit possible entre la science et le dogme, ou d'accepter la thèse moderniste d'une double vérité; il faut seulement savoir reconnaître aux faits toute leur valeur. Un exemple illustrera notre pensée [cf Addaï & Mari!]. Quoiqu'il en soit des raisons théologiques, on n'a pas le droit d'escamoter le fait. C'est l'affaire des théologiens de mettre d'accord la donnée historique avec le caractère immuable du dogme. [...] **Le postulat qui interdit toute idée préconçue à l'historien des liturgies comparées, a une importance toute particulière dans la recherche sur les origines dernières de l'évolution liturgique.** C'est ici surtout qu'on doit exclure tout apriorisme» (A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, 8-9).



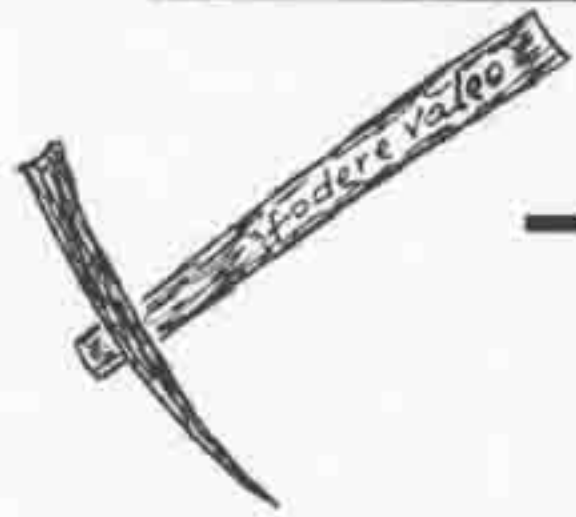
Des données acquises à partir de notre recherche sur la genèse et la structure de l'anaphore

1. La structure de l'anaphore n'est pas à regarder comme si elle représentait un cas unique et isolé. On a grand intérêt à considérer les différentes anaphores en parallèle avec les formulaires de l'euchologie chrétienne non-anaphorique (eg: bénédictions du font baptismal, bénédictions du saint-crême, prières d'absolution surtout orientales [mais aussi occidentales!], prières de l'onction des infirmes, prières d'ordination, bénédictions des époux, *Exultet* romain, etc. À tous ces formulaires est en effet sous-tendue **une même forme littéraire**.
2. Pour aller aux sources de la forme littéraire de l'euchologie chrétienne (anaphorique et non-anaphorique) **on ne peut s'arrêter au niveau de l'euchologie juive** (ainsi que le proposait L. BOUYER [† 23.10.04] par l'expression devenue célèbre «**la liturgie chrétienne n'est pas sans père ni mère comme Melchisédech**»), ni moins encore à la considération de l'une ou l'autre bénédiction juive – fût-elle la *Birkàt hammazòn* – comprise comme modèle archétype, unique et exclusif. En creusant avec ardeur, le chercheur doit se préoccuper de **rejoindre la couche sous-jacente de l'euchologie vétérotestamentaire**, dont dépendent tant l'euchologie juive que l'euchologie chrétienne.
3. De la considération des formes dépendantes de la typologie de l'alliance vétérotestamentaire ressort la **structure fondamentale bipartite de la prière d'alliance, qui s'articule en une protase à l'indicatif (ou section anamnético-célébrative) et une apodose à l'impératif (ou section épiclétique)**. Au niveau de forme littéraire nous sommes autorisés à la dénommer *todà*, càd "confession", eu égard à la racine *ydh* qui dans sa double connotation signifie "confesser Dieu" et "confesser les péchés". D'ailleurs l'intérêt porté à cette racine est bien accrédité par son équivalence avec le couple sémantique néotestamentaire *εὐχαριστεῖν / εὐχαριστία*, ainsi qu'il résulte de toute la **TRADITION SYRIAQUE** (biblique, liturgique et patristique).
4. De leur côté les deux volets de la structure bipartite sont liés mutuellement par un **rapport de conséquence juridique**, souvent mis en évidence par la **particule logico-temporelle** *ܡܢ ܗܝܫܘܪܝܢ / καὶ νῦν / et maintenant*. En effet la **protase à l'indicatif (ou section anamnético-célébrative) fonde juridiquement l'apodose à l'impératif (ou section épiclétique)**. Entre les deux il existe un **rapport spéculaire**: l'une est en fonction de l'autre. En reprenant la terminologie de Justin, on peut dire que *εὐχαριστία* est **spéculaire par rapport à εὐχή**, et vice versa.
5. La considération de ce lien juridique étroit nous autorise à comprendre la *demande forte*, à savoir l'*épiclese au sens large*, en tant que **injonction suppliante** qui oblige l'autre à intervenir. À cause de cette injonction le Partenaire divin se voit obligé d'intervenir en faveur de son vassal, càd de l'Église en prière. Tandis que par le terme *injonction* on veut souligner la force contraignante du cri venant du vassal, par l'adjectif *suppliante* on rappelle qu'il s'agit bien d'une injonction faite dans un cadre euchologique. Il s'agit donc d'une **injonction non pas autoritaire, mais autorisée**.
6. Sur la base de la structure fondamentale bipartite en section anamnético-célébrative et section épiclétique nous pouvons parler de **dynamique simple**, càd foncière, commune à tout formulaire euchologique.
7. **La structure fondamentale bipartite est aussi pleinement vérifiée dans les formulaires de l'euchologie juive**, à la seule condition de savoir encadrer historiquement et par là relativiser les règles imposées par la **standardisation rabbinique**, notamment la fonction de la *ḥatimà* ou *eulogie récapitulative* qui figure au terme de tout développement thématique d'une certaine ampleur.
8. Assez souvent la **dynamique simple s'enrichit du fait que le formulaire, dans le but précis de mieux fonder la demande, accueille un texte scripturaire de promesse** qui intervient par mode d'*embolisme* ou *greffe littéraire* (le terme grec *ἔμβολον* désigne en fait la *greffe de l'arbre*).

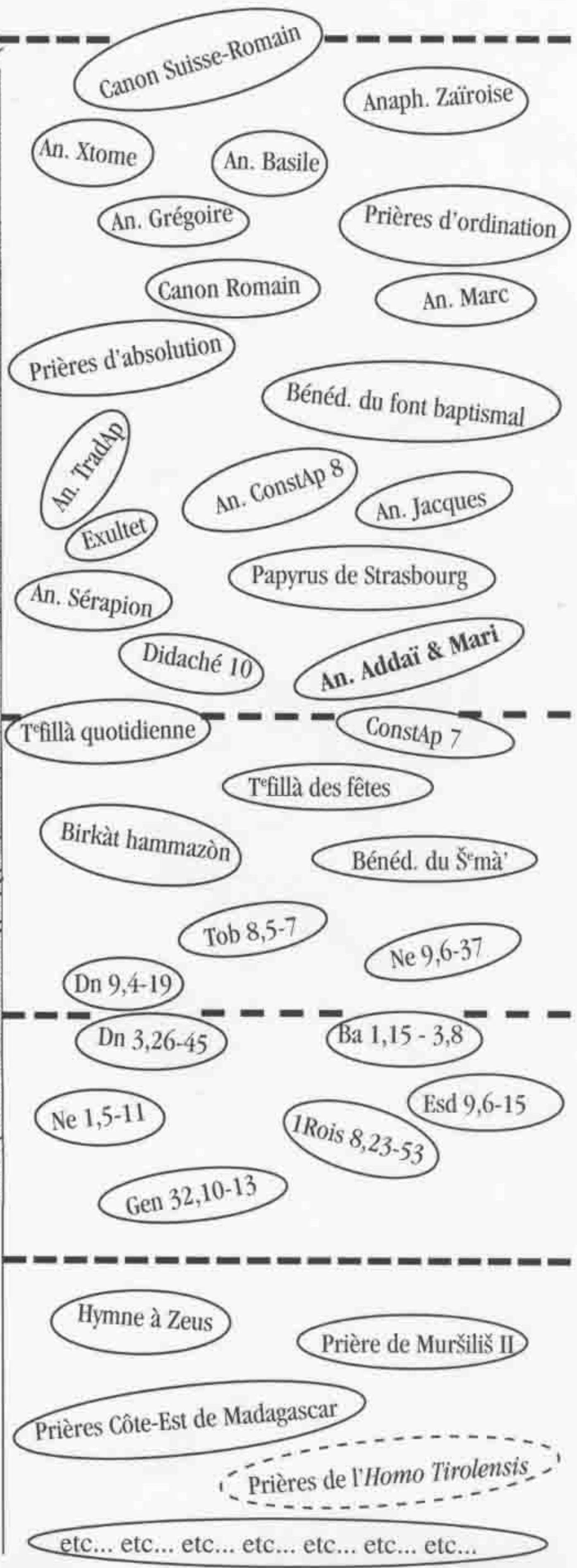
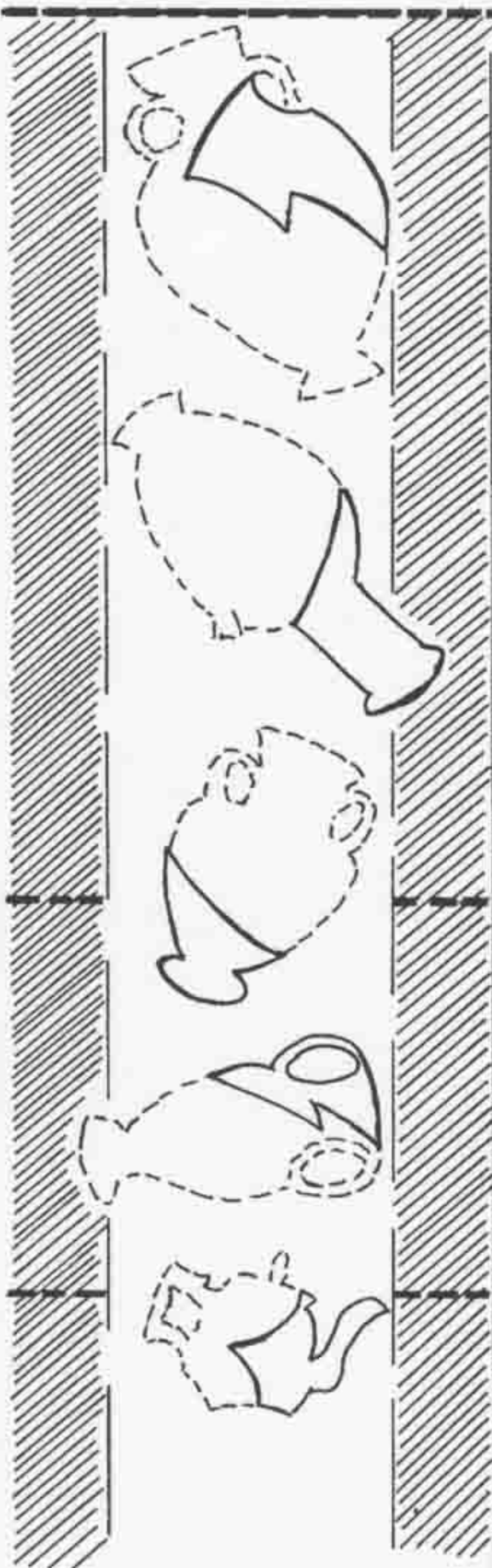
9. La **dynamique embolistique**, c'est-à-dire pourvue de greffe littéraire, est largement témoignée dans l'euchologie vétérotestamentaire, dans toute l'euchologie juive, ainsi que dans l'euchologie chrétienne anaphorique et non-anaphorique.
10. Tandis que dans la prière vétérotestamentaire et juive le recours à la figure de l'embolisme n'était pas obligé, dans le cas spécifique de l'anaphore ce même recours prend une telle importance et une telle signification qu'il s'impose à tout formulaire, le récit de l'institution représentant désormais le **lieu théologique scripturaire par excellence de la demande eucharistique**. De plus, en raison de son emplacement, l'embolisme va jusqu'à réunir toutes les traditions anaphoriques en deux groupes distincts, à savoir d'un côté les anaphores qui placent l'embolisme dans la section anamnétique (= *anaphores à dynamique anamnétique*) et de l'autre côté les anaphores qui le placent dans la section épiclétique (= *anaphores à dynamique épiclétique*).
11. L'observation de la prière vétérotestamentaire nous fait découvrir aussi l'existence d'un **cas intermédiaire** entre la dynamique simple et la dynamique embolistique. Cela nous amène à parler de **QUASI-EMBOLISME**, ou *quasi-greffe*, ou **QUASI-RÉCIT**. En effet il arrive parfois qu'à la greffe du lieu théologique scripturaire manque la configuration pleine, à cause soit de la **citation indirecte** soit d'une **citation purement allusive**, mais qui n'enlève rien à la fonction de la citation elle-même. Cette notion intermédiaire se révèle utile pour reconnaître la parfaite orthodoxie de l'anaphore de Addaï & Mari. Tout en n'ayant pas le récit de l'institution, que – jusqu'à preuve contraire – elle n'a jamais eu, L'ANAPHORE DE ADDAÏ NOUS PRÉSENTE LE RÉCIT À L'ÉTAT EMBRYONNAIRE, soigneusement enveloppé par sa propre anamnèse, laquelle est de fait bien plus qu'une anamnèse.
12. La **dynamique embolistique**, c'est-à-dire la compréhension du récit de l'institution comme greffe littéraire à l'intérieur du formulaire, éclaire d'une nouvelle lumière la genèse de l'anaphore. En effet, formulant la question par mode de dilemme, on peut se demander: «**Qui est né le premier: le récit anaphorique d'institution, ou bien le formulaire anaphorique?**». À la question de nombreux savants, gouvernés par une théologie bien connue, répondent en donnant pour certaine la préexistence originaire du récit de l'institution, autour duquel se seraient juxtaposés, par mode d'encadrement et par des sédimentations successives, les différents éléments euchologiques. La compréhension désarticulée et assemblée que les théologiens et les liturgistes du 2^{ème} millénaire se sont faits du canon romain prouve à coup sûr l'ampleur de cette conception statique de la genèse de l'anaphore. De notre côté, l'attention que nous avons réservée à l'histoire des formes et notamment à la vitalité de la prière liturgique nous oblige à opter pour une vision dynamique de la genèse de l'anaphore, c'est-à-dire à reconnaître la préexistence du formulaire anaphorique. Celui-ci, en utilisant la possibilité prévue par la forme littéraire d'insérer un texte scripturaire dans le but précis de conférer à la demande un fondement plus ferme, finit par accueillir assez tôt – en guise d'*embolisme* ou greffe littéraire – le récit d'institution, qui confère ainsi le maximum de crédit théologique possible à la demande pour notre transformation en le corps ecclésial, eschatologique, mystique. L'attention que nous avons réservée à la notion intermédiaire de *quasi-embolisme*, c'est-à-dire d'UN RÉCIT DE L'INSTITUTION QUI SE RETROUVE «EN GERME» DANS L'ANAPHORE DE ADDAÏ, ainsi qu'aux développements attestés par un large éventail d'anaphores syriennes dites «anomales» (cf GIRAUDO, *Eucaristia per la Chiesa*, pp. 345-359), confirme la thèse d'une **genèse dynamique de l'anaphore**.



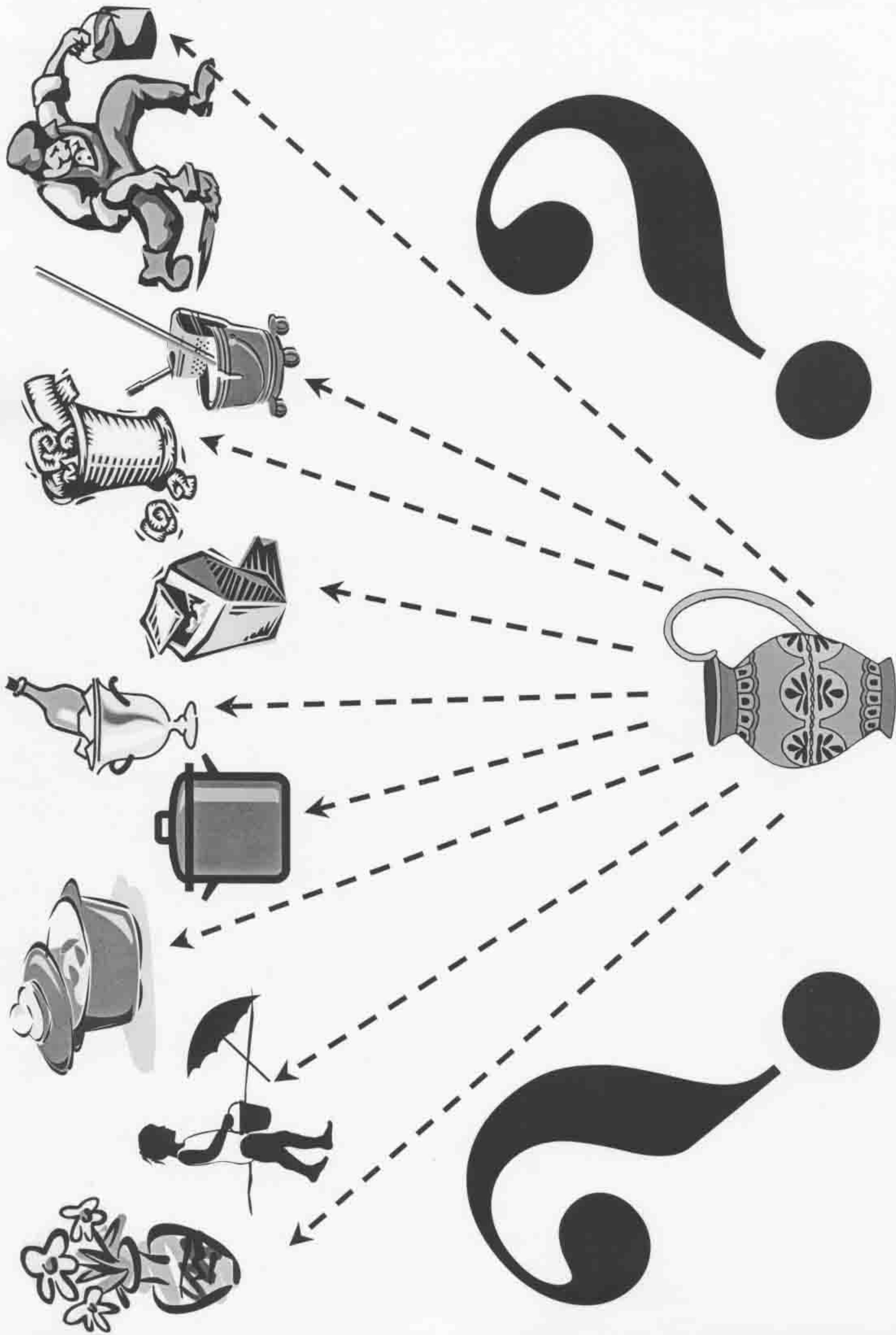
LA MÉTHODE DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À LA RECHERCHE DU MODÈLE ARCHÉTYPE ... DES AMPHORES ... AUX ANAPHORES

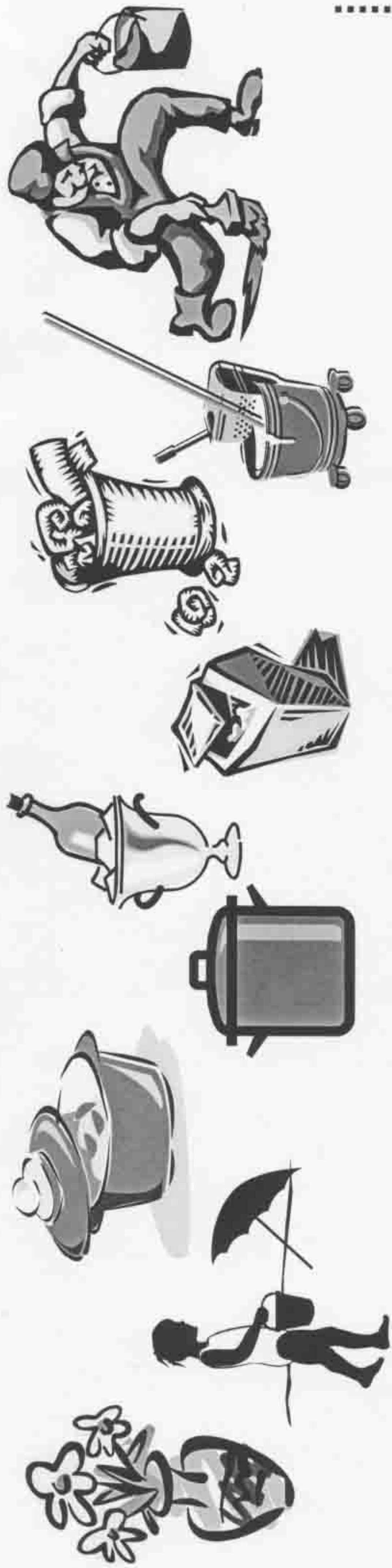


«Celui qui voudrait esquisser l'histoire des **amphores** donnerait un mauvais départ à sa recherche s'il prétendait faire remonter toutes les **amphores** d'une période donnée (à supposer la période romaine) à un exemplaire archétype unique et exclusif. Le savant devra tôt ou tard reconnaître que chaque **amphore romaine** dépend de toute une série de modèles également archétypes (à supposer celle des **amphores étrusques**), et pareillement que chaque **amphore étrusque** possède une série archétype propre (à supposer celle des **amphores grecques**); et ainsi de suite» (C. GIRAUDO, *La struttura letteraria della preghiera eucaristica*, AnBib 92, Roma 1981, 4²⁰).

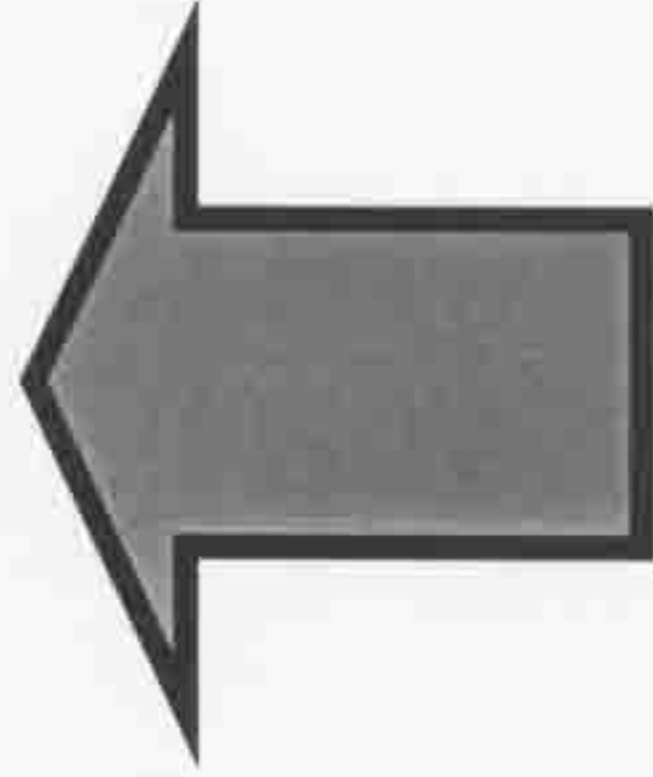


CONCLUSION: Non pas un modèle archétype, unique et exclusif; mais bien une série de modèles également archétypes. Non pas un formulaire archétype (eg. *Birkàt hammazòn*), mais plutôt une forme littéraire archétype: la *b^e rakà* (ou séries de *b^e rakòt*), dont dépendent les différents formulaires. À son tour la *b^e rakà* ne peut être comprise en tant que modèle unique et exclusif de l'*anaphore*: elle devra être considérée par rapport à la forme littéraire sous-jacente, càd la *todà* ou prière de l'alliance.



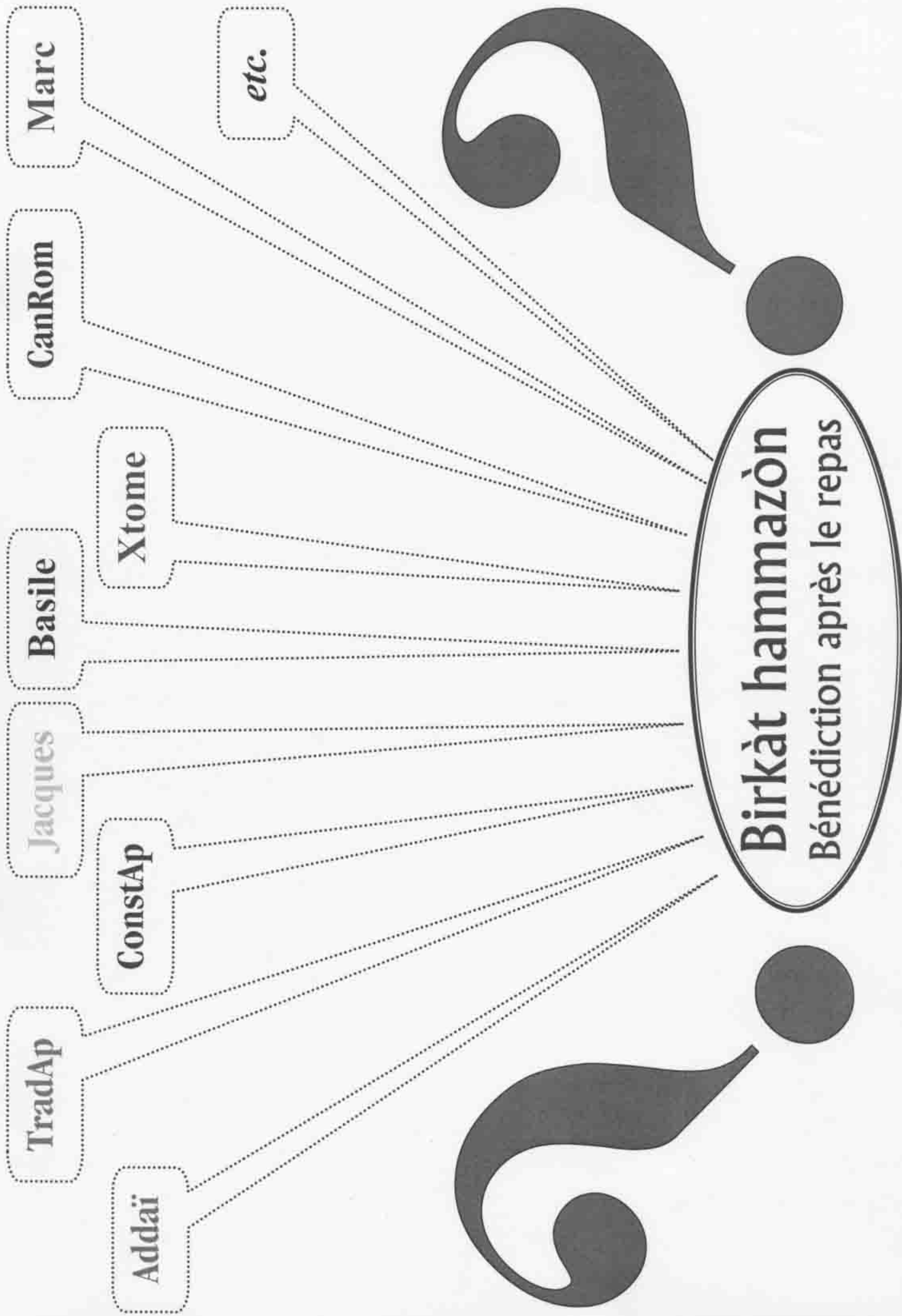


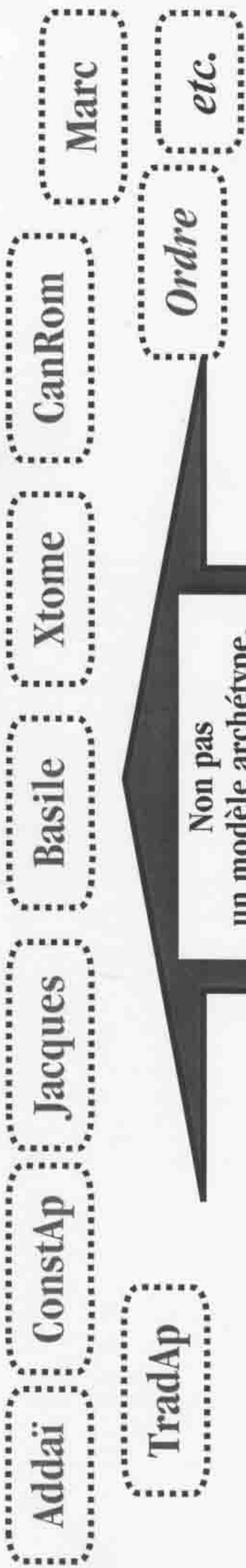
*Non pas un modèle archétype,
unique et exclusif.*



*Mais une série de modèles
également archétypes!*







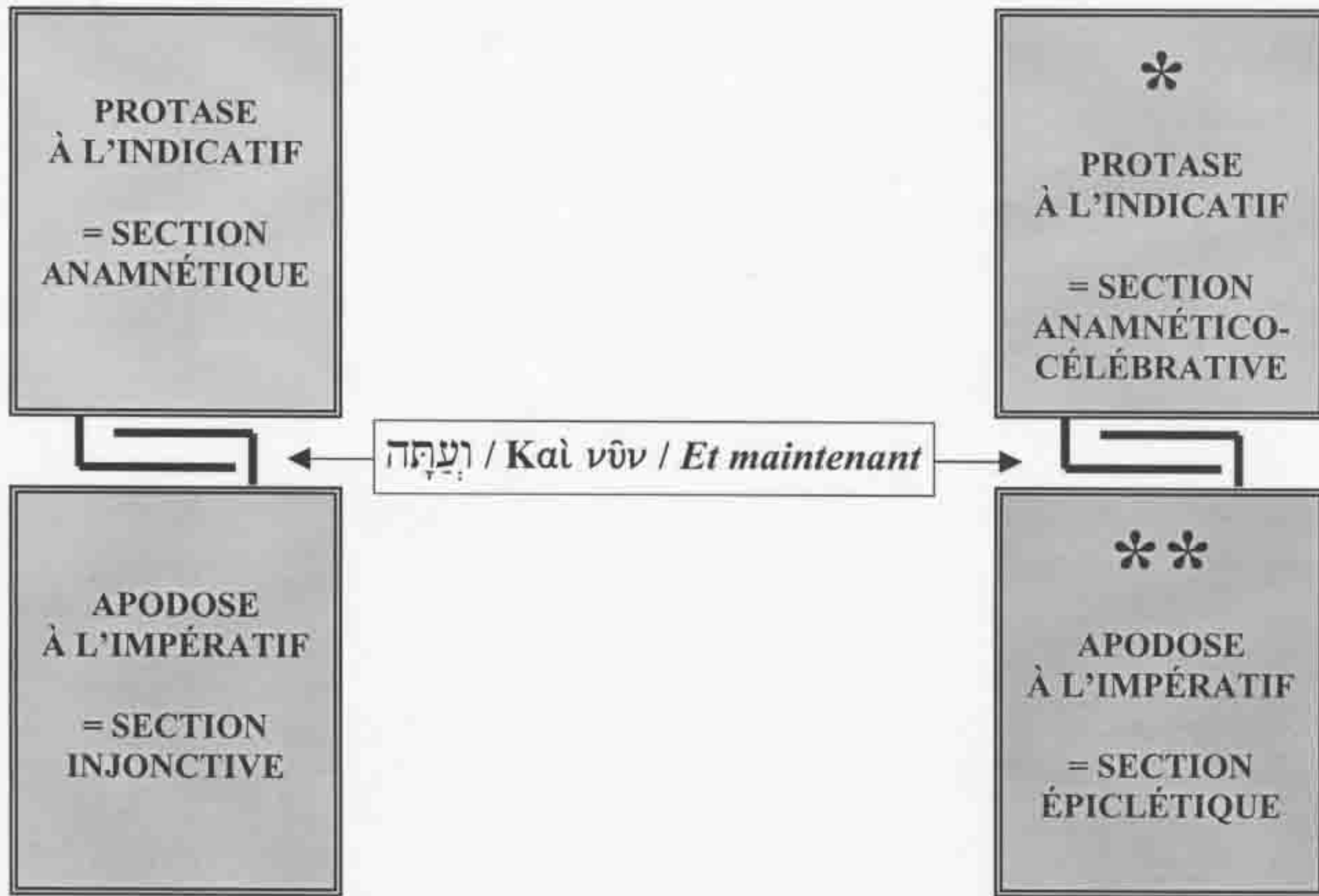
Non pas un modèle archétype, unique et exclusif.
 Mais une série de modèles également archétypes!



Non pas un modèle archétype, unique et exclusif.
 Mais une série de modèles également archétypes!

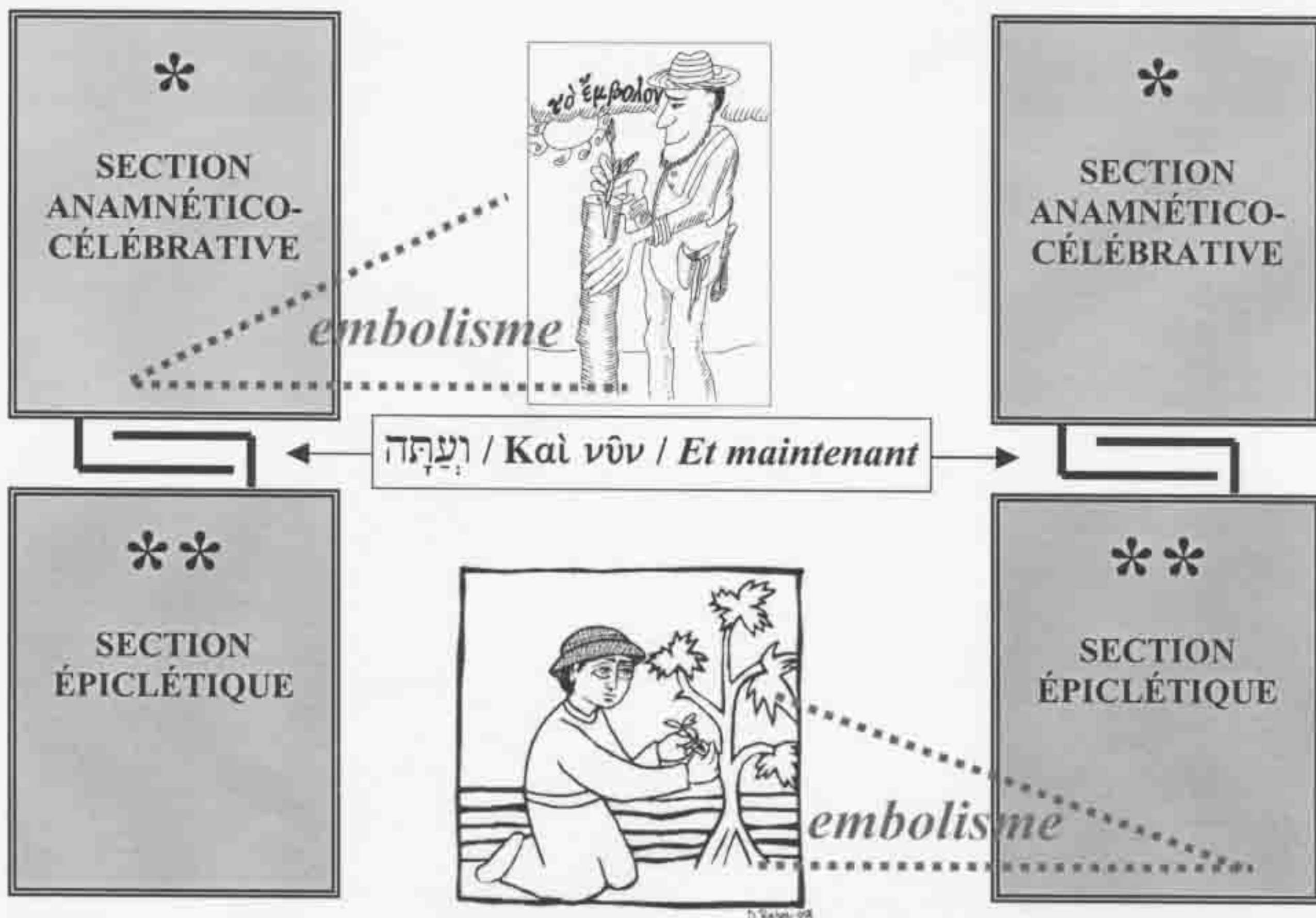
INJONCTION D'ALLIANCE

PRIÈRE D'ALLIANCE



DYNAMIQUE ANAMNÉTIQUE

DYNAMIQUE ÉPICLÉTIQUE



Dynamique anamnétique

Dynamique épyclétique



L'ANAPHORE CHALDÉENNE DES APÔTRES ADDAÏ & MARI

Essai de *traduction littérale* à partir du codex de Mar ʿEšaʿya (cf W.F. MACOMBER, *OCP* 32 [1966] 335-371)

- La grâce de Notre Seigneur [Jésus-Christ, et l'amour de Dieu le Père, et la communion de l'Esprit-Saint soit avec nous tous, maintenant et en tout temps, et dans les siècles des siècles]!
- Amen.
- En haut soient vos esprits!
- [Ils sont] à toi, **Dieu d'Abraham et d'Isaac et d'Israël, Roi louable**].
- L'**oblation** à Dieu, Seigneur de tous, est offerte!
- Il est juste et digne.



ܝܕܐܘܬܐ (yadàʿ)

- 1 * <1. PRÉFACE> Il est digne de louange par toutes nos bouches,
- 2 et de confession par toutes nos langues
- 3 le **Nom** adorable et louable du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint,
- 4 **qui a créé** le monde par **sa** grâce,
- 5 et ses habitants dans **sa** piété,
- 6 **et a sauvé** les hommes dans **sa** clémence,
- 7 **et a fait** une grande grâce aux mortels.
- 8 **Ta grandeur**, Seigneur, adorent
- 9 mille milliers d' [êtres] supérieurs et dix mille myriades d'Ange,
- 10 les armées d' [êtres] spirituels, ministres de feu et d'esprit,
- 11 avec les Chérubins et les Séraphins saints
- 12 louent ton Nom,
- 13 **clamant** et louant [sans cesse,
- 14 et criant l'un à l'autre en disant]:
- 15 <2. SANCTUS> Saint, Saint, [Saint est le Seigneur **Dieu puissant**;
- 16 pleins sont le ciel et la terre de ses louanges.
- 17 Hosanna dans les hauteurs et hosanna au Fils de David!
- 18 Béni soit celui qui vient et qui viendra au Nom du Seigneur.
- 19 Hosanna dans les hauteurs!].



- 20 <3. POST-SANCTUS> Et avec ces puissances célestes nous **te confessons**, Seigneur,
- 21 **nous aussi, tes serviteurs faibles et infirmes et misérables**,
- 22 parce que tu nous **as fait** une grande grâce qui ne peut être payée en retour:
- 23 car tu **as revêtu** notre humanité
- 34 pour nous vivifier par ta divinité,
- 25 et tu **as élevé** notre oppression,
- 26 et tu **as relevé** notre chute,
- 27 et tu **as ressuscité** notre mortalité,
- 28 et tu **as pardonné** nos dettes,
- 29 et tu **as justifié** notre condition-de-péché,
- 30 et tu **as éclairé** notre esprit,
- 31 et tu **as triomphé**, ô notre Seigneur et notre Dieu, de nos adversaires,
- 32 et tu **as fait resplendir** la faiblesse de notre nature infirme
- 33 par les **miséricordes** abondantes de ta grâce.
- 34 Et pour tous [tes secours et tes grâces envers nous
- 35 nous te rendons louange et honneur et confession et adoration,
- 36 maintenant et en tout temps, et dans les siècles des siècles].



37 **** <4. INTERCESSION UNIQUE>** Toi, Seigneur, dans tes (nombreuses) **miséricordes**
 38 dont nous n'arrivons pas à parler,
 39 fais mémoire bonne de tous les pères droits et justes
 40 qui ont été agréables devant toi
 41 dans la commémoration du corps et du sang de ton Christ,
 42 que nous t'offrons sur l'autel pur et saint
 43 comme tu nous l'as enseigné;
 44 et donne-nous ta tranquillité et ta paix,
 45 tous les jours du monde,
 46 afin que tous les habitants de la terre sachent
 47 que tu es Dieu, le seul vrai Père,
 48 et que tu as envoyé Notre Seigneur Jésus-Christ, ton Fils bien-aimé;
 49 et lui-même, notre Seigneur et notre Dieu,
 50 nous as enseigné dans son évangile vivifiant
 51 toute la pureté et la sainteté des prophètes et des apôtres,
 52 et des martyrs et des confesseurs,
 53 et des évêques et des prêtres et des ministres,
 54 et de tous les enfants de la sainte Église catholique,
 55 qui ont été signés du signe (vivant) du saint baptême.

PARTECIPAVANO ALLA CENA DEL
SIGNORE E PREGAVANO INSIEME



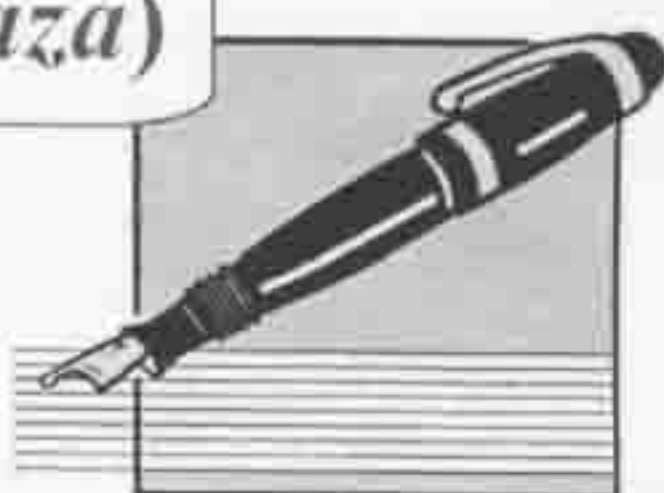
56 **<5+6. PLUS QU'UNE ANAMNÈSE!>** Et nous aussi, Seigneur,
 57 tes serviteurs faibles et infirmes et misérables,
 58 qui sommes rassemblés et nous nous tenons devant toi en ce moment,
 59 nous avons reçu dans la TRADITION la FIGURE qui vient de toi,
 60 car nous nous réjouissons et louons, et exaltons et commémorons et célébrons,
 61 et faisons ce MYSTÈRE grand et redoutable
 62 de la passion et mort et résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.



63 **<7. ÉPICLÈSE SUR LES DONS>** Que vienne, Seigneur, ton Esprit-Saint,
 64 et qu'il repose sur cette oblation des tes serviteurs,
 65 et qu'il la bénisse et la sanctifie,
 66 **<8. ÉPICLÈSE SUR LES COMMUNIANTS>** afin qu'elle soit pour nous, Seigneur,
 67 pour l'expiation des dettes et pour la rémission des péchés,
 68 et pour la grande espérance de la résurrection des morts,
 69 et pour la vie nouvelle dans le royaume des cieux
 70 avec tous ceux qui ont été agréables devant toi.
 71 **<9. DOXOLOGIE ÉPICLÉTIQUE>** Et pour toute ton œconomie admirable envers nous,
 72 nous te confessons et te louons sans cesse,
 73 dans ton Église rachetée par le sang précieux de ton Christ,
 74 les bouches ouvertes et les visages découverts,
 75 te rendant [louange et honneur et confession et adoration
 76 à ton Nom vivant et saint et vivifiant,
 77 maintenant et en tout temps, et dans les siècles des siècles].

ܠܘܒܢܐ (lùbna) (tùfsa)

ܠܝܟܝ (ràza)



Amen!



ܝܘܒܐܠܐ (yubàla)

Le Document romain, c'ad le retour à la méthodologie des Pères et la capitulation honorable de Pierre Lombard!

❶ **Vu du dehors** de l'Église catholique, le Document romain est la **constatation d'une évidence**, ou bien d'une lapalissade. Les fidèles de l'Église de l'Orient auraient toutes les raisons d'exquisser un petit sourire de compréhension débonnaire, comme s'ils voulaient dire: «Mais c'était si difficile à comprendre?».

❷ Mais **vu du dedans** de l'Église catholique, en considération des événements qui ont accompagné et lourdement conditionné la systématique scolastique, le fait même qu'on soit parvenu à cette reconnaissance est un **vrai miracle, vraie œuvre de l'Esprit-Saint**. Robert Taft a donc raison d'écrire: «I consider this the most remarkable Catholic magisterial document since Vatican II».

❸ Nous pouvons affirmer que, par ce document, **la systématique occidentale du 2^{ème} millénaire se rend à l'évidence** – mais avec les honneurs des armes –, comme si elle allait dire: «**Nous avons exagéré avec nos certitudes absolues et inconditionnées**, avec nos suspicions systématiques, avec nos exclusions faciles! Cessons donc de nous laisser guider uniquement par nos têtes pensantes, **remettons-nous avec confiance à l'école de la *lex orandi***. Ce sera à elle de nous dire ce qu'est l'eucharistie et comment l'Église de toujours la fait.

❹ De leur côté «**des pères doits et justes**» des Chaldéens et des Malabarais d'aujourd'hui se réjouissent, et avec une légitime fierté s'adressent à Dieu en disant: «Mais alors nous ne nous étions pas du tout trompés lors de nos commémoraisons réitérées du corps et du sang de ton Christ!».

❺ Le principe et le postulat énoncés par Baumstark, ainsi que la méthode de la liturgie comparée et l'attention portée à l'histoire des formes, qui s'annonçaient très prometteurs, ont tenu leurs promesses. **Le liturgiste** qui a su bénéficier de la méthode comparée **doit maintenant se poser en théologien**, car le **postulat méthodologique** – contrairement à ce que pouvait penser Baumstark – **n'était que pour un temps limité**, c'ad tant que dure une phase spécifique de la recherche.

❻ Si, au point de vue de l'histoire, les théologiens de l'Église latine ont attaqué les premiers, il faut reconnaître qu'**aujourd'hui l'Église d'Occident montre une bonne docilité au magistère de la *lex orandi***. L'attention grandissante que, dans la formulation de ses nouvelles prières eucharistiques, l'Église de Rome prête de nouveau à l'épiclese pneumatologique montre qu'enfin elle est en train de réapprendre à **respirer des deux poumons**, pour se placer sur la même longueur d'onde de cette perception riche et globale du mystère qui fait la fierté des Églises d'Orient.

❼ Le fait que **dans toutes les anaphores de la grande tradition, avec la seule exception du canon romain, l'épiclese pour la transformation des dons suit le récit de l'institution**, ne devra pas être considéré avec le regard myope de celui qui, au niveau de l'efficacité sacramentelle, craint un conflit de compétence entre le récit de l'institution et l'épiclese. L'autorité des prières eucharistiques le rassure. Celles-ci, par leur vision globale et précise, savent affirmer l'efficacité absolue et totale des paroles de l'institution qui opèrent la **transsubstantiation/μεταβολή**, tout en faisant place à la demande pressante à Dieu le Père, afin que par l'envoi de l'Esprit-Saint porte à plénitude la **transsubstantiation/μεταβολή**; et inversement: elles arrivent à souligner toute l'importance de l'épiclese sur les oblats, sans diminuer aucunement l'efficacité des paroles de l'institution.

❽ Notre recherche sur la structure littéraire de la prière de l'alliance a abouti à la notion intermédiaire de **quasi-embolisme, quasi-greffe, QUASI-RÉCIT**, pour décrire l'état germinal de l'insertion du récit de l'institution. Il est bon de remarquer que cette même notion est reprise par le **Commentaire au Document romain** paru dans *L'Osservatore Romano* du 26 octobre 2001, qui s'exprime ainsi: «**Tous ces éléments constituent un QUASI-RÉCIT de l'Institution eucharistique**».

❾ Dans le Document romain il est dit: «Quand les fidèles chaldéens participent à une célébration assyrienne de la Sainte Eucharistie, **le ministre assyrien est chaudement invité à introduire dans l'anaphore de Addaï et Mari les paroles de l'Institution**, selon l'autorisation exprimée par le Saint Synode de l'Église assyrienne d'Orient». Tout en reconnaissant la légitimité de ce souhait romain et la générosité du Saint Synode de l'Église assyrienne d'Orient qui a donné son consentement, on peut tout de même se demander: «**Si une Église a toujours célébré légitimement sans récit de l'institution, pourquoi devrait-elle maintenant l'insérer? En introduisant le récit de l'institution ne finira-t-elle pas par réduire l'anaphore de Ad-daï & Mari à l'une des nombreuses anaphores existantes, en lui faisant perdre le parfum de la tradition primitive dont elle est le témoin privilégié et unique? Pourquoi enlever à "la perle de la *lex orandi* orientale" sa gloire et sa splendeur?».**

❿ Enfin n'oublions pas que, dans ce cas précis, **le mérite d'avoir fait évoluer la théologie revient à la liturgie, d'après une instance de pastorale œcuménique!**

